

## PARCOURSUP : Gestion des désistements manuelle

---

### Service académique d'information et d'orientation Pôle postbac

Affaire suivie par : Elisabeth Boyer  
Tél : 01 57 02 68 10  
Mél : [ce.saio@ac-creteil.fr](mailto:ce.saio@ac-creteil.fr)

---

*Texte adressé à*

*Mesdames et messieurs les personnels de direction en établissements d'accueil*

---

*Référence :*

- *FIL INFO PARCOURSUP du 01/09/2023*
- 

Comme suite au fil info du 1<sup>er</sup> septembre 2023 relatif à la gestion des désistements manuelle, nous vous rappelons la nécessité de vérifier les présents de vos formations post-bac et démissionner les candidats qui ne se seraient pas présentés.

Pour ce faire, vous pouvez utiliser le chemin suivant :

Rubrique Admission/ Suivi des Admissions/ Sélectionnez la formation / **Total candidats ACTUELLEMENT appelés** / Cliquez sur **le nombre total (ligne jaune)** / Une nouvelle page contenant un tableau « Liste des candidats ACTUELLEMENT appelés »

- **Pour renseigner les présents:** dernière colonne "**présent**" : IA effectuée cliquez sur le bouton **PRÉSENT**.
- **Pour démissionner un candidat,** veuillez cliquer sur le bouton **DOSSIER, rubrique admission** : Bouton **Non présent (démissionner)**

### TRAITEMENT DES PLACES VACANTES

- La formation (ou groupe de recrutement) a une liste d'attente

Depuis le 4 septembre, **la gestion des désistements manuelle est activée**. Elle n'est plus automatique.

De ce fait, **si une place est libérée** dans une formation où des candidats sont en attente dans la liste de vœux archivés, **le responsable de la formation ou l'administrateur du compte de gestion PARCOURSUP** doit, faire une proposition d'admission pour pouvoir proposer la place au premier candidat en attente dans l'historique des vœux via la fonctionnalité « Faire une proposition »

Rubrique Admissions > Suivi des admissions > **Historique des vœux** > Une nouvelle page contenant un tableau « Historique des vœux » > **Faire une proposition**.

- La formation (ou groupe de recrutement) n'a pas de liste d'attente

La formation (ou le sous-groupe de recrutement) entre automatiquement en phase complémentaire. Les dossiers sont toujours à traiter sous 8 jours. *Les candidats peuvent postuler jusqu'au 12 septembre et peuvent recevoir une proposition jusqu'au 14 septembre.*

Pour rappel, pour les formations publiques disposant encore de places vacantes, suite à des désistements signalés par le responsable de la formation ou des démissions de candidats, **les services académiques peuvent utiliser les places vacantes pour l'affectation des candidats sans proposition ayant sollicité l'accompagnement de la CAES.**

Les dates des CAES sont consultables via le lien suivant :

<https://orientation.ac-creteil.fr/demande-de-reexamen-caes/>

Sachant compter sur votre collaboration.

Pour la rectrice et par délégation,  
La secrétaire générale adjointe, en charge des politiques éducatives  
Signée  
Francette DALLE MESE